

## Négociations conventionnelles L'ultimatum des spécialistes de la CSMF

**Dans la dernière ligne droite des négociations, l'UMESPE (spécialistes de la CSMF) hausse le ton. Hors de question de soutenir une convention qui laisserait des dizaines de spécialités sur le bord de la route. « Aujourd'hui, c'est 50/50 », prévient le Dr Rey.**

ALORS que les négociations conventionnelles entrent dans leur phase décisive, les esprits s'échauffent. Ainsi, l'UMESPE, branche spécialiste de la CSMF, durcit le ton à l'issue de son comité directeur. « Pas question que l'on nous vole notre victoire aux élections », prévient Jean-François Rey, président de l'UMESPE (40 % des voix des spécialistes aux URPS), déterminé à monnayer son soutien conventionnel. « L'objectif est d'avoir un texte début juillet, précise le Dr Rey. Xavier Bertrand (ministre de la Santé) et Frédéric van Rookeghem (directeur de l'assurance-maladie) ont quinze jours pour donner des gages à l'ensemble des spécialités avec des propositions crédibles. » Le syndicat vient de voter plusieurs motions à l'unanimité. La première concerne le secteur op-

tionnel, que l'UMESPE veut le plus attractif possible. Le syndicat souhaite « améliorer » le protocole du 15 octobre 2009 avec augmentation du plafond des compléments d'honoraires remboursés (75 % par acte au lieu de 50 %) et ouverture de ce secteur, dans les trois spécialités concernées, aux médecins titrés (anciens chefs de clinique, assistants des hôpitaux...) qui avaient fait le choix initial du secteur I (mais auraient pu opter pour le secteur II).

**Oubliés.** La motion principale porte sur la valorisation des honoraires, l'UMESPE redoutant que de nombreuses disciplines soient laissées, *in fine*, sur le bord de la route. En réalité, les négociations tarifaires (revalorisations ciblées par spécialité) avancent discrètement pour une petite dizaine de disciplines cliniques, ce qui risque de faire de nombreux déçus. « Cela se passe bien pour les dermatologues, les gynécologues médicaux, les psychiatres, les pédiatres, les endocrinologues, précise le Dr Rey. Nous voulons y ajouter les neurologues, les réadaptateurs fonctionnels, les rhumatologues et la médecine interne. Mais pour le reste, la CNAM

a un angle mort, elle ne propose rien... » Or difficile pour l'UMESPE de porter un texte qui oublierait les gros bataillons de spécialistes médicotecniques – radiologues, cardiologues, ophtalmologues, gastro-entérologues, pneumologues... « La priorité donnée à quelques cliniciens ne peut justifier la non-revalorisation pour les autres spécialités », martèle le Dr Rey qui rappelle les années de gel tarifaire et, pour certains, les décotes subies.

Pour sortir de l'ornière le maximum de spécialités, le syndicat réclame une « nouvelle étape de CCAM technique (classification commune des actes médicaux) » assortie d'un plan pour finaliser cette nomenclature en trois ans avec « réévaluation du coût de la pratique ». Autre ballon d'oxygène : les nouveaux modes de rémunération et en particulier le paiement « à la performance » valorisant la qualité. Si l'UMESPE se dit « intéressée » par les contrats à la performance, le syndicat entend peser sur les critères. « Ça doit valoriser la réorganisation des cabinets pour l'exercice en groupe et inciter à l'informatisation commune... », relève le Dr Rey.

En tout état de cause, l'UMESPE se demande si elle peut encore faire confiance à un partenaire « qui ne respecte pas sa signature ». Et de citer les « blocages » pénalisant certains spécialistes (anapaths, médecins nucléaires...), l'« inefficacité » de l'Observatoire de la nomenclature, l'accord sur le C2 resté lettre morte pendant deux ans, les « contentieux abusifs » de cotation... « Beaucoup de confrères en ont ras-le-bol, constate le Dr Rey. Du coup, le poujadisme se développe dans le corps médical. »

### Dernières « bilatérales » en attendant les grandes retrouvailles

Les discussions conventionnelles se sont poursuivies, mercredi dernier, dans le schéma désormais habituel des « bilatérales », un bloc syndical après l'autre. La CNAM a d'abord reçu les délégations de la CSMF et du SML, puis celles de MG-France, de la FMF et du BLOC. Au menu à nouveau : les spécialités cliniques, un sujet lourd puisqu'il balaie les évolutions tarifaires possibles dans chaque discipline. Selon nos informations, les négociations en séance plénière reprendront la semaine prochaine, jeudi 23 juin. « Les choses sérieuses vont vraiment commencer », parie un leader syndical. Selon plusieurs sources, un projet de convention pourrait être examiné début juillet dans l'espoir d'une signature mi-juillet...

> CYRILLE DUPUIS